

PROJET DE RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE - SITE DE LA PERUSSIÈRE

*Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale*

ANNEXES

S.I.R.C.C.
Maison du Parc Naturel Régional du Luberon
60 Place Jean Jaurès
84 400 APT
Tel : 04.90.04.42.27

Préambule

L'incision marquée du Calavon-Coulon à l'aval d'Apt, due principalement aux activités d'extractions du 20ème siècle conduit aujourd'hui à une fragilisation des berges, un abaissement de la nappe alluviale, une déconnexion et un appauvrissement des milieux naturels associés au cours d'eau.

Le fonctionnement morphodynamique du Calavon-Coulon est largement perturbé sur la partie médiane et aval de son cours. Le PNRL a conduit une étude de délimitation de l'espace de mobilité du Calavon, qui a permis de poser un diagnostic précis du degré d'altération, et de proposer des sites favorables pour engager des actions de redynamisation permettant de restaurer la mobilité effective de la rivière en encourageant activement celle-ci à divaguer au sein de son espace de mobilité et, par des phénomènes d'érosion au sein de son espace de divagation, favoriser la recharge sédimentaire du lit.

Concrètement, la redynamisation proposée repose sur le décaissement et l'ouverture d'encoches d'érosion réparties de manière alternée (rive droite - rive gauche - rive droite...) sur les marges actuelles de la bande active.

Le secteur entre le Pont Julien et Robion est historiquement et intrinsèquement le plus dynamique en termes de divagation. Il s'agit, par conséquent, du secteur le plus intéressant pour restaurer la mobilité latérale et la recharge sédimentaire. Il s'agit également du secteur qui a le plus souffert des aménagements et des extractions de matériaux au cours des dernières décennies.

➤ Ainsi, ce projet s'inscrit entièrement dans les **enjeux fixés par le SAGE** :

« Préserver et restaurer l'état écologique et fonctionnel des milieux aquatiques, tout en tenant compte des usages locaux »

Dans le cadre de cet enjeu, il répond aux dispositions :

- D67 : Élaborer et mettre en œuvre des mesures de gestion sur les zones humides prioritaires,
- D71 : Préserver l'espace de mobilité du Calavon-Coulon,
- D73 : Favoriser la gestion de l'équilibre sédimentaire,
- D76 : Contribuer à l'atteinte des objectifs associés à Natura 2000

« Limiter et mieux gérer le risque inondation et ses conséquences sur le bassin versant dans le respect du fonctionnement naturel des cours d'eau »

Dans le cadre de cet enjeu, il répond à la disposition :

- D51 Préserver l'espace de mobilité du Calavon-Coulon. Cette double disposition contribue à répondre au double enjeu

- Outil opérationnel s'intégrant dans le SAGE, le Contrat de Rivière a donc inscrit ce projet à son programme au titre des actions suivantes :
 - B1_5 : mettre en œuvre le plan de gestion global des zones humides prioritaires du Calavon aval (restauration de la dynamique fluviale et nettoyage des déchets),
 - B1_7 : préserver et redynamiser la dynamique latérale,
 - B1_10 : Suivi cartographique des bandes actives (dans le cadre du suivi post-travaux)

- Enfin, par le nettoyage des berges, dans l'hypothèse d'une mise à nue d'éventuels déchets plastiques, il constitue **l'action GH05 du Plan de Gestion 2014-2018 des zones humides du Calavon aval.**

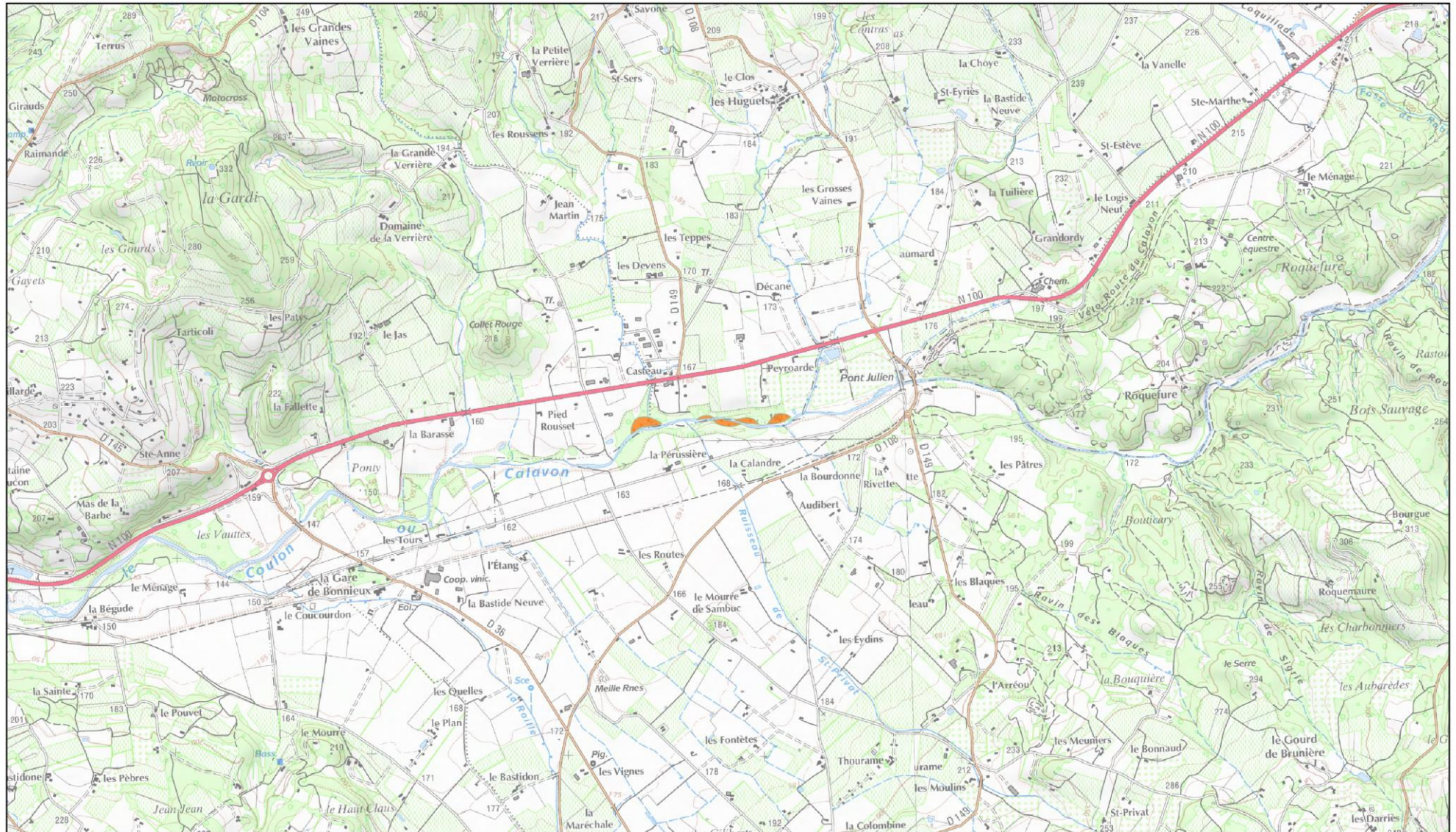
Contenu du dossier

Ce dossier comprend les Annexes obligatoires demandées au 8.1 du CERFA 14734*03 de Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale :


- 2 - Plan de situation au 1/25000
- 3 - Photographies datées de la zone d'implantation,
- 4 - Plan du projet
- 5 - Plan des abords
- 6- plan de situation détaillé par rapport au site N2000

Enfin, Il présente le schéma de principe d'intervention,

2. Plan de situation au 1/25000^{ème}



Restauration de la dynamique latérale

 Zones à redynamiser

0 500 1000 m

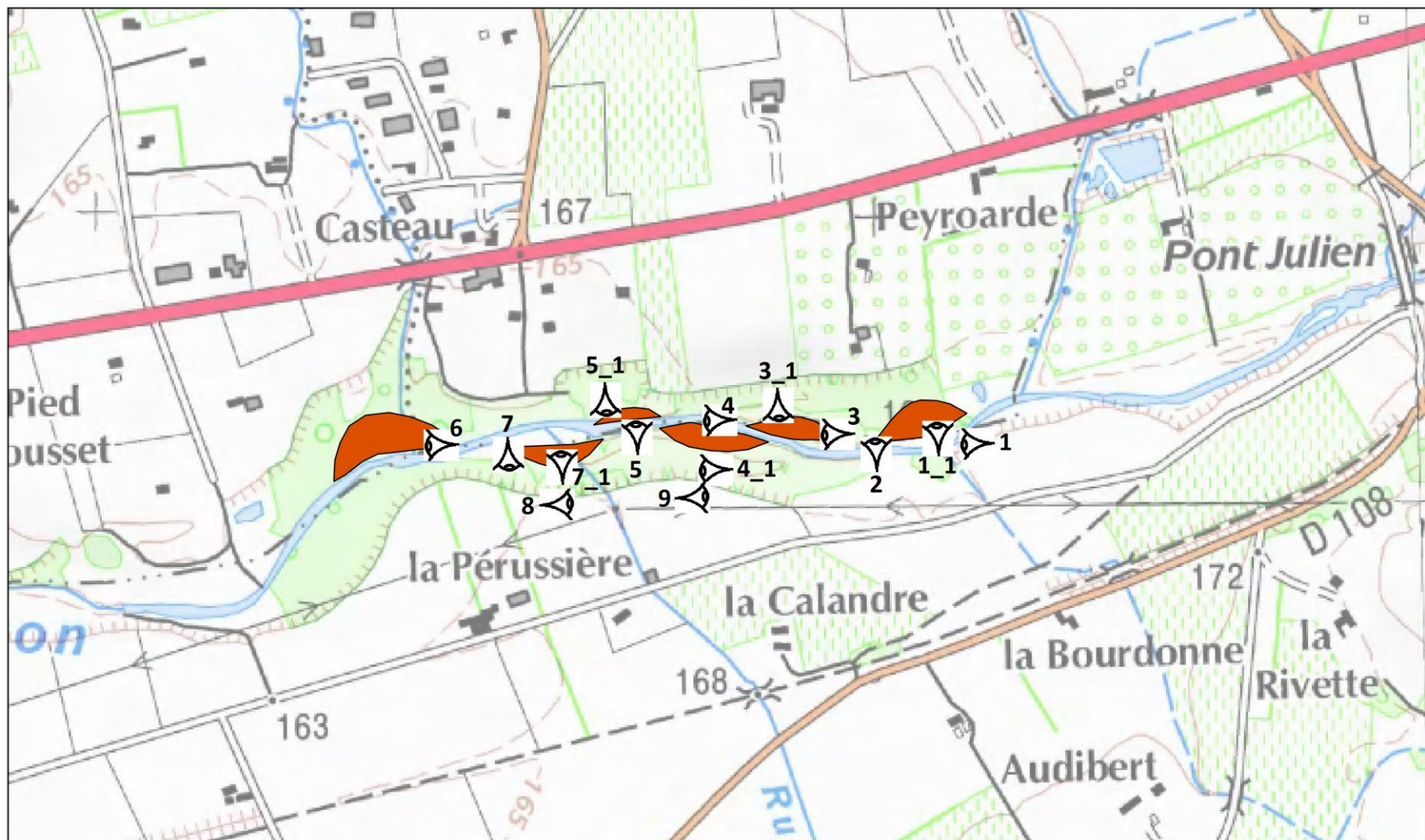


programme de restauration de
la dynamique latérale

- Localisation générale du tronçon -



3 – Photographies datées de la zone d'implantation (20 décembre 2017)



Restauration de la dynamique latérale

■ zones à rédynamiser 📍 prise de vue

0 200 400 m



programme de restauration de
la dynamique latérale

- Zones de prises de vue, le 20 décembre 2017 -

SIRCC



Syndicat Intercommunal
de Rivière du Calavon-Coulon

N°1



N°1_1



Nº2



N°3



N°3_1



N°4



N°4_1



N°5



N°5_1



N°6



N°7



N°7_1



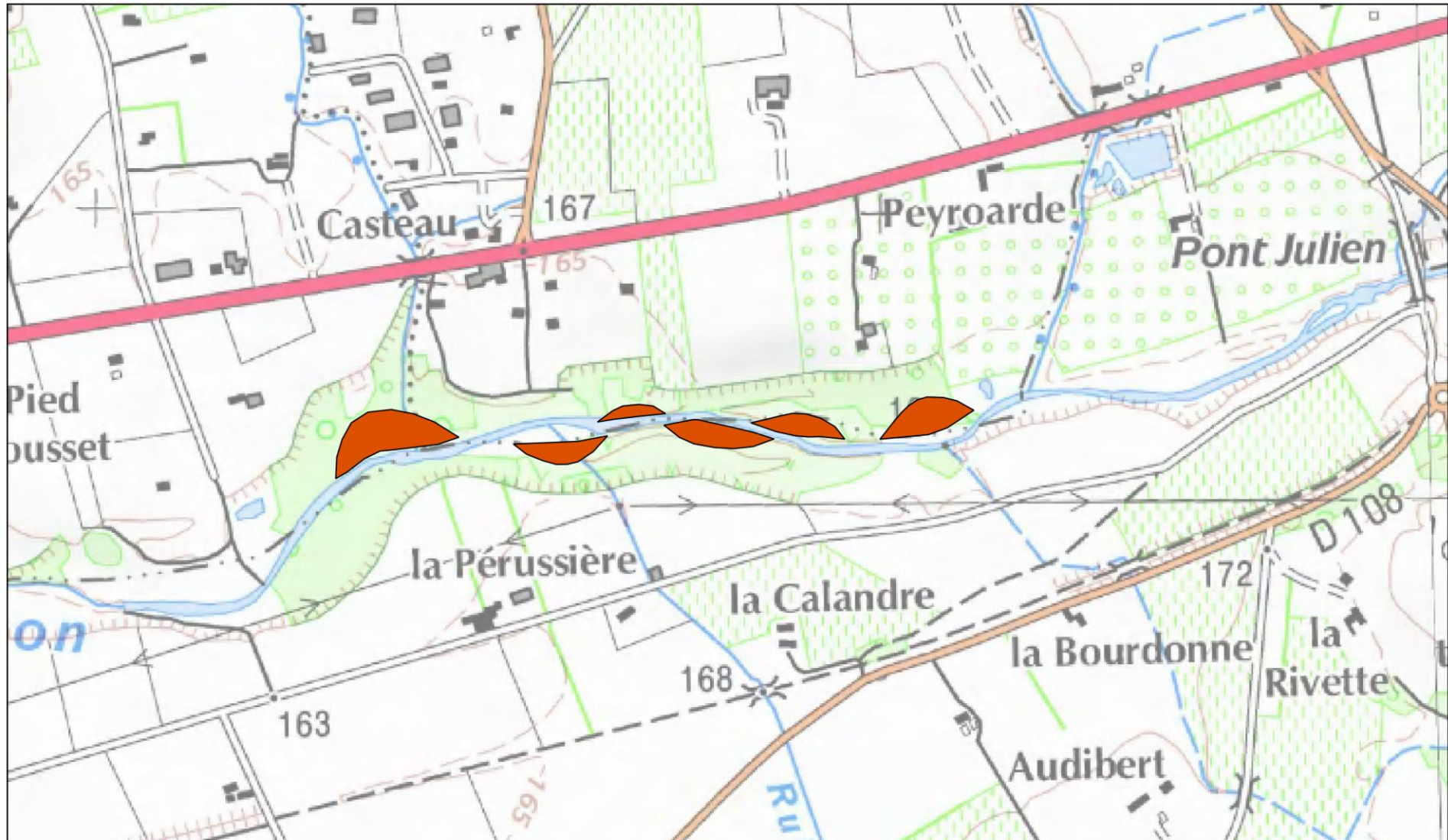
N°8




N°9



4 - Plan du projet



Restauration de la dynamique latérale

 zones à redynamiser

0 200 400 m



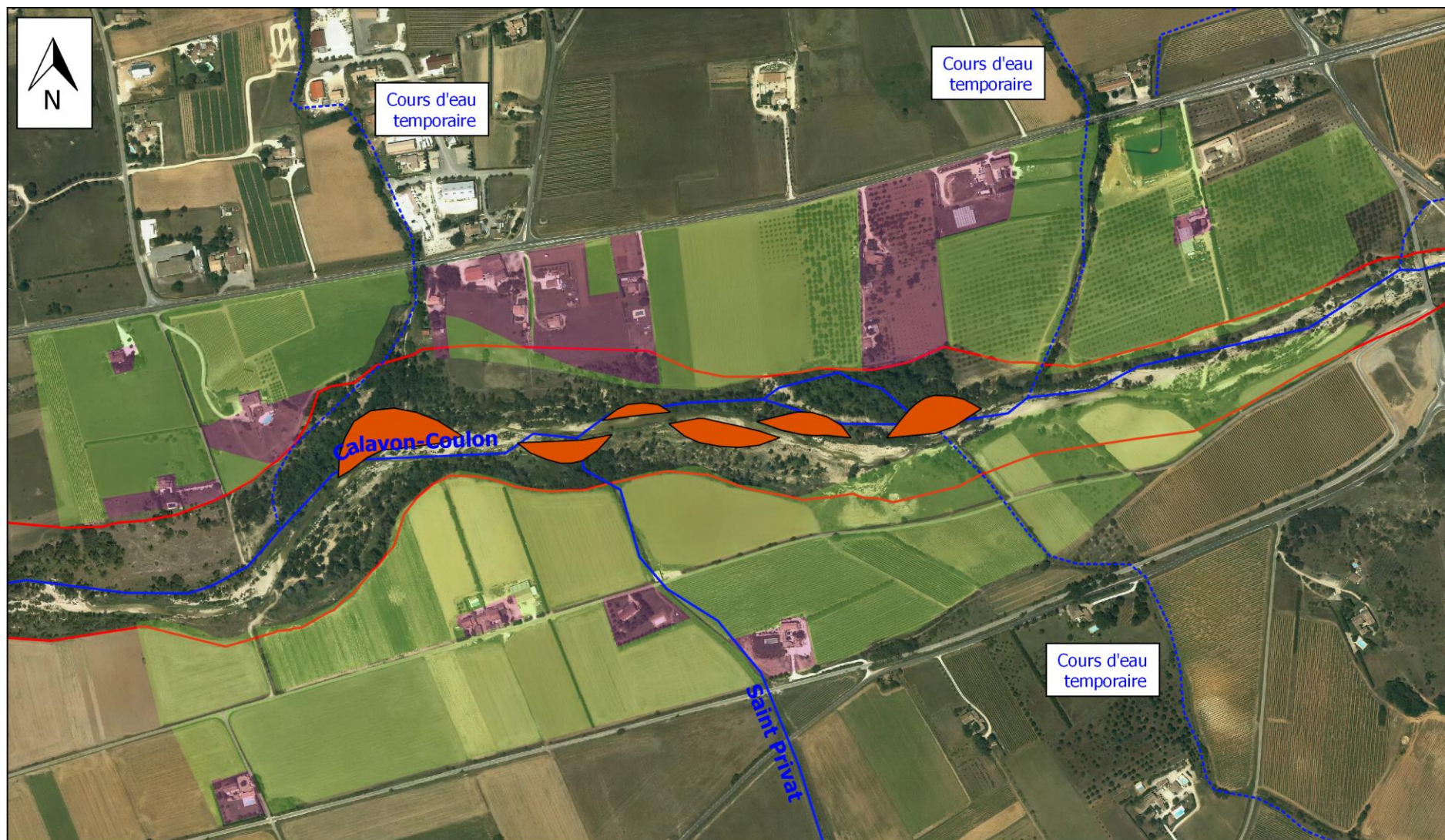
programme de restauration de
la dynamique latérale

- Plan du projet à l'échelle du tronçon -



SIRCC 

Syndicat Intercommunal
de Rivière du Calavon-Coulon

5 - Plan des abords



Restauration de la dynamique latérale

-  Zones à redynamiser
-  Espace de mobilité

-  Bâti
-  Non bâti

0 100 200 m



programme de restauration de la dynamique latérale

- Plan des abords du projet -

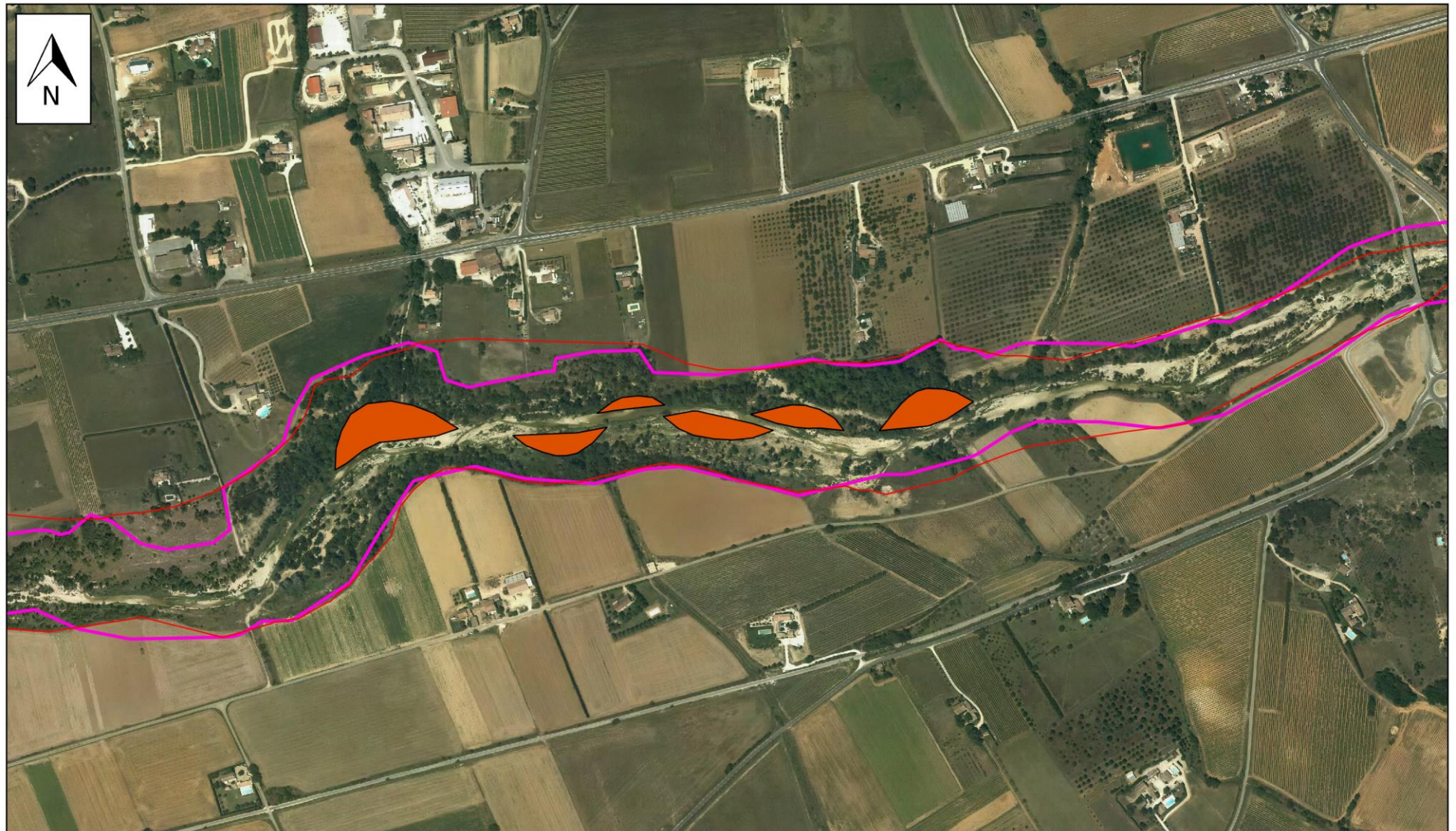
Source : IGN 2010 - 1/5000 ème

SIRCC






Syndicat Intercommunal
de Rivière du Calavon-Coulon

6- plan de situation détaillé par rapport au site N2000



Restauration de la dynamique latérale

-  Zones à redynamiser
-  Espace de mobilité
-  Périmètre du site N2000 FR9301587

0 100 200 m



programme de restauration de la dynamique latérale

- *Plan de situation par rapport
au site N2000 FR 9301587* -

SIRCC



Syndicat Intercommunal
de Rivière du Calavon-Coulon

Schéma de principe des encoches d'érosion

